

# LES EXPÉRIENCES DE LA CYBERINTIMIDATION DES JEUNES CANADIENS

Novembre 2015



---

Écrit par :

Joyce Li, MSc  
Queen's University  
Kingston, Ontario

Wendy Craig, PhD, FRSC  
Professor and Head of Psychology  
Scientific Co-Director of PREVNeT  
Queen's University  
Kingston, Ontario

Matthew Johnson  
HabiloMédias  
Directeur de l'éducation  
Ottawa, Ontario

---

*Les expériences de la cyberintimidation des jeunes canadiens a pu être réalisé grâce aux contributions financières de TELUS.*

---

# TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SOMMAIRE.....</b>                                     | <b>1</b>  |
| <b>INTRODUCTION .....</b>                                | <b>3</b>  |
| <b>1. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES RÉPONDANTS.....</b> | <b>6</b>  |
| <b>2. EXPÉRIENCES DE LA CYBERINTIMIDATION .....</b>      | <b>10</b> |
| <b>3. INTERVENTION EN CAS DE CYBERINTIMIDATION .....</b> | <b>15</b> |
| <b>4. MOTIVATION ET OBSTACLES À L'INTERVENTION .....</b> | <b>19</b> |
| <b>MESSAGES CLÉS ET RÉPERCUSSIONS .....</b>              | <b>24</b> |

## SOMMAIRE

Un échantillon national représentatif des jeunes Canadiens âgés de 12 à 18 ans a répondu à un sondage en ligne évaluant les expériences de la cyberintimidation et de la victimisation, ainsi que sur les motivations et les difficultés associés aux interventions. Les résultats sont les suivants :

- la cyberintimidation est très présente. Au cours des quatre semaines précédant le sondage, 42 % des jeunes ont dit avoir été intimidés en ligne et 60 % ont dit qu'ils avaient été témoins de cyberintimidation;
- les garçons et les minorités étaient plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation et d'avoir intimidé d'autres personnes;
- 71 % de ceux qui ont été témoins de cyberintimidation sont intervenus au moins une fois;
- l'âge ou le sexe n'a fait aucune différence dans la volonté d'intervenir;
- la volonté des jeunes d'intervenir dans les cas de cyberintimidation dépend de leur relation avec la victime: 90 % des jeunes ont dit qu'ils interviendraient si un membre de leur famille était victime de cyberintimidation alors que seulement 37 % interviendraient pour quelqu'un qu'ils ne connaissent pas personnellement;
- on a demandé aux jeunes de classer 17 stratégies d'intervention pour traiter de la cyberintimidation. La plupart des jeunes estimaient qu'il serait utile de reconforter la victime en privé, de le dire à un adulte de confiance et de parler de la façon de traiter de la situation avec les parents ou les amis;
- on a posé aux jeunes des questions sur les facteurs qui augmenteraient la probabilité d'intervention dans un cas de cyberintimidation. Ils seraient motivés à faire quelque chose si la cyberintimidation était clairement mal ou blessante. Il était aussi important pour eux de savoir que leur intervention ferait réellement une différence et qu'ils pouvaient le faire dans l'anonymat. Les récompenses ou les louanges relativement à une intervention n'ont pas été jugées importantes;
- on a demandé aux jeunes s'ils étaient en accord ou en désaccord avec le nombre de déclarations sur les obstacles aux interventions. La plupart des jeunes croient que quelque chose peut être fait pour répondre à la cyberintimidation. Cependant, ils n'étaient pas entièrement convaincus que leurs préoccupations seraient prises au sérieux ou que les adultes seraient utiles. Ils s'inquiétaient du fait que leur intervention empire les choses pour la victime, ou en fasse eux-mêmes des victimes;
- Les jeunes qui avaient été victimes de cyberintimidation au cours des quatre semaines précédant le sondage étaient plus susceptibles que leurs pairs non intimidés de croire qu'il y aurait des conséquences négatives à une intervention.

Les résultats sont également un appel à l'action pour les adultes. La cyberintimidation demeure un important problème et touche beaucoup trop de jeunes.

- 1) Les jeunes doivent être habilités et participer à la prévention et aux interventions relativement à la cyberintimidation. Ils doivent être précisément informés des stratégies efficaces et de la façon de s'appuyer les uns les autres pour traiter de la cyberintimidation.
- 2) Les adultes doivent être plus actifs dans l'habilitation des jeunes pour traiter du problème en éliminant les obstacles perçus et en augmentant leur motivation pour intervenir.
- 3) La création de relations saines et de relations qui respectent la diversité permettra de s'assurer que les droits de tous les jeunes sont respectés et activement appuyés.

## INTRODUCTION

L'intimidation à l'école est une forme précise d'agression dont de nombreux enfants sont victimes (Craig et autres, 2015). L'intimidation comprend tout comportement agressif non désiré qui cause du tort, comporte un déséquilibre des pouvoirs, et a le potentiel d'être répété (Gladden, Vivolo-Kantor, Hamburger, et Lumpkin, 2014). Selon l'étude, on estime que de 10 à 75 % des jeunes sont intimidés à l'école (Swearer, Siebecker, Johnsen-Frerichs, et Wang, 2010). Selon un échantillon national de jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année, environ 19 % des jeunes disent avoir été intimidés en ligne. Par définition, l'intimidation est un problème de *relation* : il s'agit d'un processus de groupe qui a un impact sur les pairs qui ne sont pas directement touchés dans l'échange (Salmivalli, 2010; Hawkins, Pepler, et Craig, 2001). L'intimidation peut avoir un impact négatif sur d'innombrables témoins puisque des pairs sont présents dans 85 % des incidents d'intimidation (Craig et Pepler, 1997). Une récente étude américaine indiquait que l'intimidation se produisait en moyenne 31 fois par jour à l'école primaire. Le fait d'être témoin d'intimidation est associé à de nombreuses difficultés, y compris des troubles somatiques, la dépression, l'anxiété et l'utilisation de substances (Rivers, Poteat, Noret, et Ashurst, 2009), suggérant que l'intimidation est nocive pour toutes les parties visées.

Les recherches de Salmivalli et de ses collègues (1996) ont permis de cerner quatre rôles que jouent les témoins de l'intimidation : 1) assistants des jeunes qui intimident; 2) agents renforçateurs des jeunes qui intimident, lesquels renforcent positivement le comportement intimidant en riant ou en encourageant; 3) étrangers, lesquels se retirent de la situation d'intimidation; et 4) défenseurs, lesquels interviennent et appuient l'enfant intimidé. La majorité des spectateurs n'interviennent pas lorsqu'ils sont témoins d'intimidation, seulement de 17 à 19 % des spectateurs prenant le rôle de défenseur. Lorsque les pairs défendent les victimes, ils sont souvent efficaces pour mettre fin à l'intimidation (Hawkins, Pepler, et Craig, 2001; Salmivalli, Lagerspetz, Bjorkqvist, Osterman, et Kaukiainen, 1996). Les élèves qui sont victimisés profitent également directement des mesures de défense des pairs. Ils déclarent une meilleure estime d'eux-mêmes, une plus grande acceptation des pairs et une popularité accrue par rapport à leurs pairs qui n'ont pas été défendus (Sainio et autres, 2011). Étant donné les répercussions positives associées aux gestes de défense, des programmes d'intervention ont été élaborés pour encourager les élèves à assumer un rôle de défenseur (p. ex. Cowie, 2000; Menesini, Codecasa, Benelli, et Cowie, 2003; Salmivalli, 2001; Stevens, Van Oost, et de Bourdeaudhuij, 2000).

Bien que les rôles d'intimidation soient dynamiques (c'est-à-dire qu'un enfant peut défendre une victime dans un contexte, mais pas dans un autre) (Huitsing, Snijders, Van Duijn, et Veenstra, 2014), de nombreuses études ont recensé des distinctions cohérentes entre les jeunes qui agissent comme défenseurs et les jeunes qui ne le font pas (Salmivalli, 2010). Comparativement aux témoins, les défenseurs adoptent davantage de comportements anti-intimidation (Salmivalli et Voeten, 2004), d'empathie affective (Caravita, Di Blasio, et Salmivalli, 2010), d'auto-efficacité de défense (Pöyhönen, Juvonen, et Salmivalli, 2012), de stabilité émotionnelle (Tani, Greenman, Schneider, et Fregoso, 2003), et de capacités cognitives (Caravita et autres, 2010), et signalent un moindre désengagement moral (Obermann, 2011). Ces traits

constituent un bon indicateur des comportements de défense futurs : par exemple, l'efficacité collective et l'empathie prédisent les comportements de défense bien au-delà des mesures de défense antérieures, surtout parmi les filles (Barchia et Bussey, 2011). Le statut social est également une caractéristique clé puisqu'il modère l'association entre l'auto-efficacité de la défense et l'empathie affective du comportement de défense, les jeunes ayant un statut social plus élevé étant plus susceptibles de défendre les victimes (Pöyhönen, Juvonen, et Salmivalli, 2010). Dans l'ensemble, les défenseurs disposent généralement de davantage de ressources sociales et cognitives par rapport aux spectateurs qui n'interviennent pas.

Néanmoins, l'acte de défense peut avoir des conséquences négatives. La défense est positivement associée à la victimisation par les pairs autant simultanément qu'au fil du temps, suggérant que les jeunes qui défendent leurs pairs s'exposent à un risque de rejet de la part de leurs pairs (Barchia et Bussey, 2011; Caravita et autres, 2010; Pozzoli, Gini, et Vieno, 2012). Les jeunes qui défendent les victimes risquent également de perdre leur statut social, le comportement de défense prévoyant une baisse de l'affection perçue par les pairs un an plus tard (Meter et Card, 2015). Ainsi, en s'affirmant au sein du groupe de pairs pour protéger les autres, les défenseurs pourraient s'exposer à des risques. En effet, les jeunes signalent fréquemment qu'ils ne prennent pas la défense des victimes puisqu'ils ont peur de perdre leur influence sociale (Stevens, Van Oost, et De Bourdeaudhuij, 2000), suggérant qu'ils pourraient être au courant de ce risque. Un statut social faible et le rejet des pairs peuvent être un fort prix à payer pour un défenseur. De nombreuses études montrent que le faible statut social et le rejet des pairs sont associés à un certain nombre de difficultés psychosociales, y compris l'anxiété, la dépression, l'extériorisation, les problèmes avec les pairs et les difficultés académiques (Cole et Carpentieri, 1990; Cole, Lochman, Terry, et Hyman, 1992; Destin, Richman, Varner, et Mandara, 2012; Fite, Wimsatt, Vitulano, Rathert, et Schwartz, 2012; Platt, Kadosh, et Lau, 2013; Rudolph et Clark, 2001; Salmivalli, Lagerspetz, Björkqvist, Österman, et Kaukiainen, 1996). Les défenseurs font face à des impacts psychosociaux en étant témoins de l'agression et en décidant d'intervenir, suggérant qu'ils pourraient s'exposer à un risque plus élevé de faibles résultats psychosociaux comparativement à leurs pairs qui ne prennent pas la défense des victimes. Ce coût potentiel validerait les perceptions des jeunes voulant que de défendre les victimes soit un comportement risqué qui pourrait avoir de graves conséquences. Malgré les risques potentiels, la défense des victimes est tout de même encouragée parmi les jeunes dans de nombreux programmes de prévention de l'intimidation.

**« L'intimidation, c'est  
comme 1 000 petites  
coupures qui grugent  
votre âme. »**

**- Fille de 13 ans**

Lorsque les pairs défendent d'autres personnes dans le cadre d'interactions intimidantes, ils connaissent un grand succès. Dans le cadre d'une étude d'observation naturaliste, on a découvert que lorsque les pairs interviennent, 57 % du temps, l'interaction intimidante s'arrêtait dans un délai de 10 secondes (Hawkins et autres, 2001). De plus, lorsque des spectateurs interviennent, la prévalence de la victimisation par les

pairs est faible (Salmivalli et autres, 2011). Malgré l'efficacité de l'intervention des pairs, seulement 17 % des enfants disent avoir défendu d'autres personnes (Salmivalli, Lagerspetz, Bjorkqvist, Osterman, et Kaukiainen, 1996). Bien qu'il y ait eu des recherches sur l'intimidation hors ligne et le rôle des pairs, les recherches sur l'intervention des pairs dans les cas d'intimidation en ligne sont limitées. Les chercheurs se sont dits inquiets que la cyberintimidation et le harcèlement en ligne fassent augmenter les comportements négatifs des spectateurs en raison de la distance physique et de l'anonymat perçu des communications en ligne (Dempsey et autres, 2009; Sticca et Perren, 2013).

Il existe des preuves que les témoins de la cyberintimidation sont moins touchés émotionnellement que ceux qui sont témoins d'intimidation hors ligne (Sprigg et autres, 2012). Les mécanismes psychologiques qui inhibent les comportements des spectateurs sont également susceptibles de jouer un rôle dans la cyberintimidation : une forme de désengagement moral propre aux adolescents consiste à minimiser l'intimidation en lui donnant le nom de « situation dramatique », ce qui peut entraîner de l'intimidation à la fois justifiée et encouragée par les témoins (Marwick et Boyd, 2011).

Afin de mieux comprendre la relation entre l'intervention des pairs et la cyberintimidation chez les jeunes, cette étude examinera les facteurs qui influencent la probabilité d'intervention des jeunes dans les cas de cyberintimidation l'utilité de différentes façons d'intervenir, et la motivation et les obstacles à l'intervention.

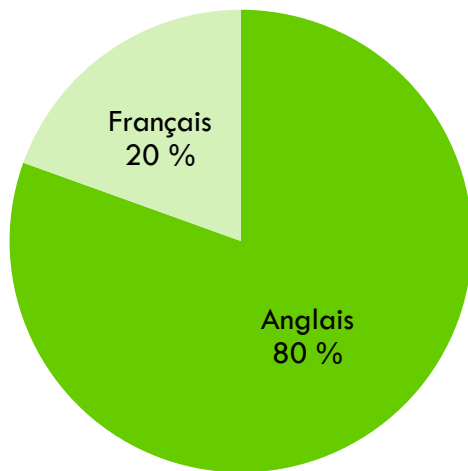


# 1. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES RÉPONDANTS

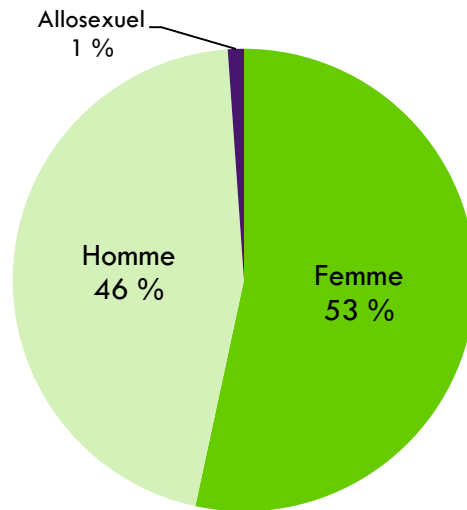
Au total, 800 jeunes ont participé au sondage : 644 (80,5 %) l'ont fait en anglais, et 156 (19,5 %) l'ont fait en français.

Aussi, 427 (53 %) jeunes étaient des femmes, 364 (46 %) étaient des hommes, et 9 (1 %) se sont dits allosexuels ou autres, ou préféraient ne pas dévoiler leur sexe.

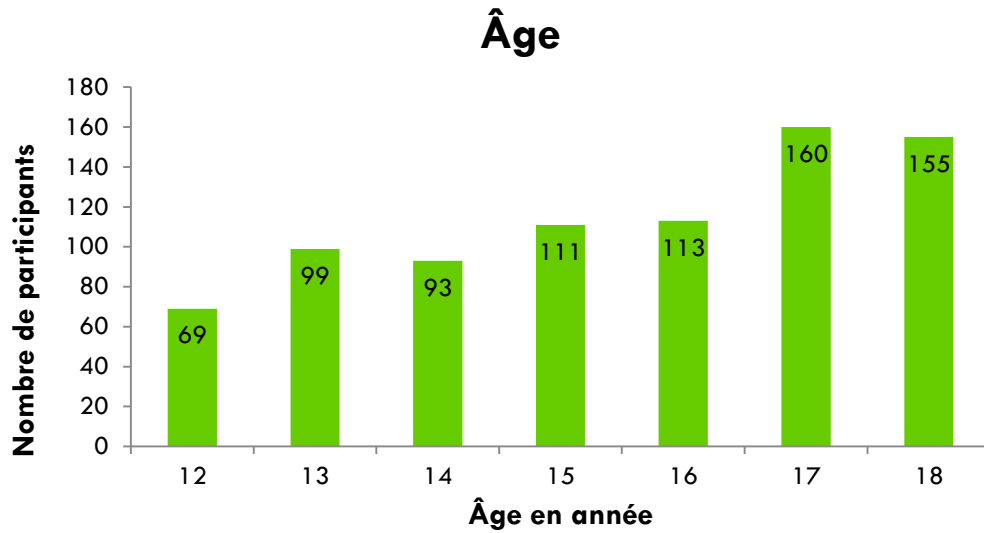
**Langue**



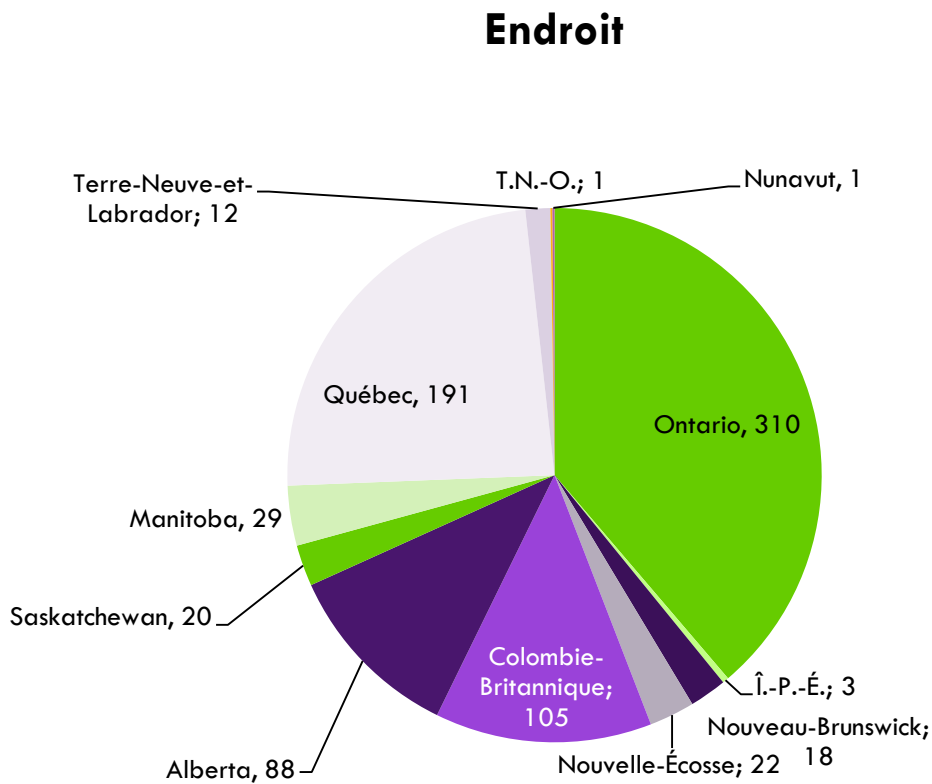
**Sexe**



Les participants étaient âgés de 12 à 18 ans : 428 (54 %) participants faisaient partie de la fourchette des 16 à 18 ans.



Les participants ont été choisis afin de bien représenter la distribution géographique de la population du Canada. Toutes les 10 provinces étaient représentées, ainsi que 2 des 3 territoires.



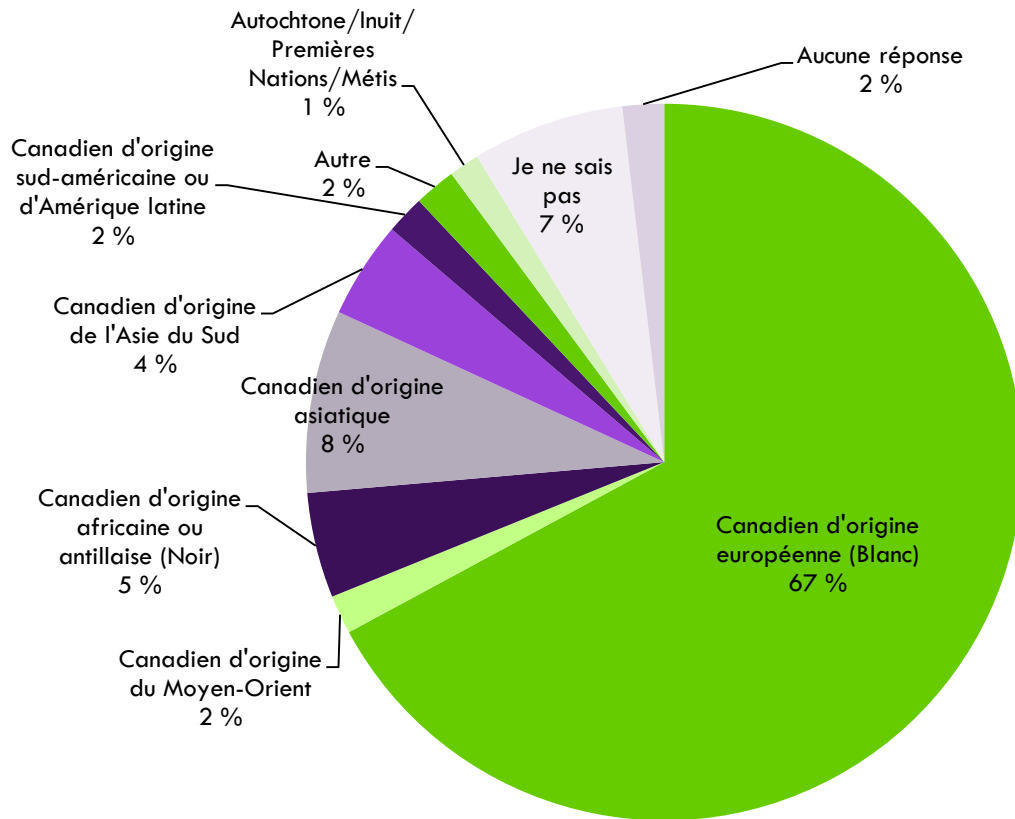
| Province ou territoire    | % de la population canadienne <sup>1</sup> | % de l'échantillon actuel |
|---------------------------|--|---------------------------|
| Nunavut                   | 0,1  | 0,1                       |
| Territoires du Nord-Ouest | 0,1  | 0,1                       |
| Yukon                     | 0,1  | 0                         |
| Colombie-Britannique      | 13,1                                       | 13,1                      |
| Alberta                   | 10,9                                       | 11,0                      |
| Saskatchewan              | 3,1  | 2,5                       |
| Manitoba                  | 3,6  | 3,6                       |
| Ontario                   | 38,4                                       | 38,8                      |
| Québec                    | 23,6                                       | 23,9                      |
| Nouveau-Brunswick         | 2,2  | 2,3                       |
| Nouvelle-Écosse           | 2,8  | 2,8                       |
| Île-du-Prince-Édouard     | 0,4  | 0,4                       |
| Terre-Neuve-et-Labrador   | 1,5  | 1,5                       |

On a demandé aux jeunes d'identifier leur race ou ethnicité, si désiré. Les deux tiers de l'échantillon se sont dits Canadiens d'origine européenne (Blancs).

---

<sup>1</sup> Selon les données du recensement canadien de 2011

## Race/ethnicité

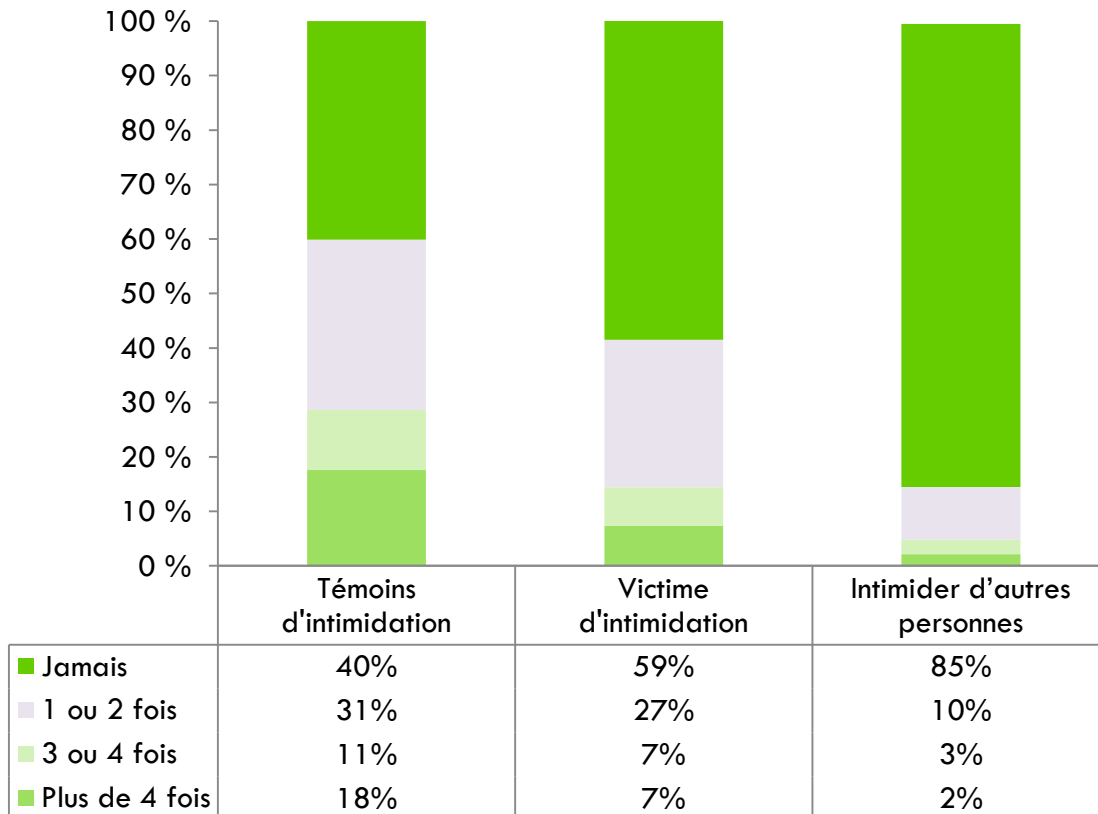


## 2. EXPÉRIENCES DE LA CYBERINTIMIDATION

On a demandé aux répondants de parler de leurs expériences en tant que victime d'intimidation en ligne, intimidateur en ligne, ou témoin de cyberintimidation au cours des quatre semaines précédant le sondage. La cyberintimidation comprend être menacé, être embarrassé, être le sujet de commérages ou lorsque quelqu'un nous fait mal paraître en ligne.

Quarante-deux pour cent des jeunes ont dit qu'ils avaient été intimidés en ligne au moins une fois, 15 % ont dit qu'ils avaient intimidé quelqu'un en ligne au moins une fois, et 60 % ont dit qu'ils avaient été témoins de cas de cyberintimidation au moins une fois au cours des quatre semaines précédentes.

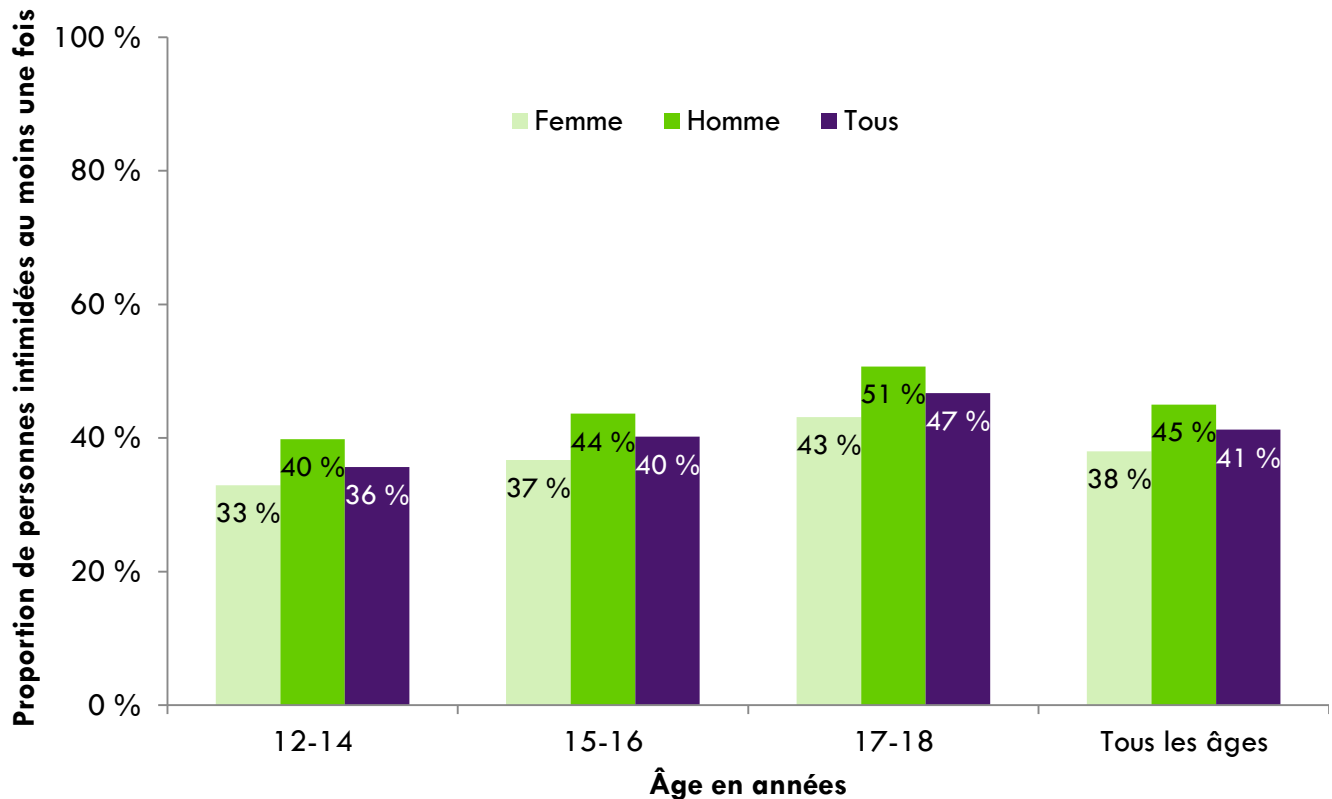
**Fréquence des expériences de cyberintimidation au cours des quatre dernières semaines**



**Au total, 42 % des jeunes ont été victimes de cyberintimidation au moins une fois au cours des quatre semaines précédentes, alors que 60 % des jeunes ont été témoins de cas de cyberintimidation au cours de cette même période.**

Les garçons étaient beaucoup plus susceptibles que les filles d'être touchés par la cyberintimidation<sup>2</sup>. Quarante-cinq pour cent des garçons et 38 % des filles ont dit qu'ils avaient été victimes de cyberintimidation au cours des quatre semaines précédant le sondage. Les jeunes plus âgés étaient considérablement plus susceptibles que les plus jeunes d'être touchés par la cyberintimidation<sup>3</sup>. Quarante-sept pour cent des jeunes âgés de 17 et de 18 ans ont dit qu'ils avaient été victimes d'intimidation au moins une fois au cours des quatre semaines précédentes, comparativement à 36 % des jeunes âgés de 12 à 14 ans.

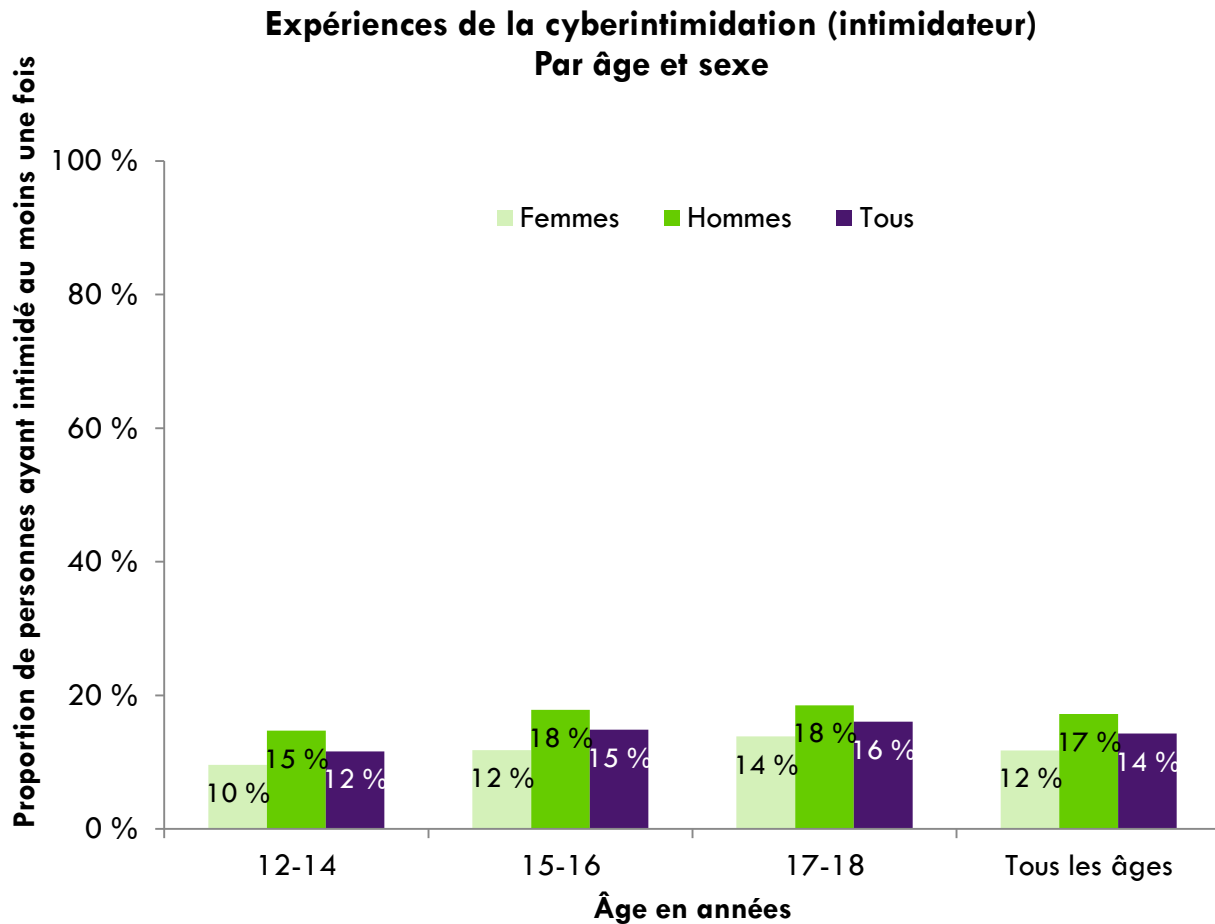
### Expériences de la cyberintimidation (victime) Par âge et sexe



<sup>2</sup>  $\chi^2(1, N = 781) = 4,67, p = 0,034$ .

<sup>3</sup>  $\chi^2(2, N = 790) = 8,17, p = 0,017$ .

Les garçons étaient beaucoup plus susceptibles que les filles de dire qu'ils avaient intimidé quelqu'un en ligne au moins une fois au cours des quatre semaines précédentes (17 % des garçons et 12 % des filles)<sup>4</sup>. Les jeunes plus âgés n'étaient pas beaucoup plus susceptibles que les plus jeunes de faire de l'intimidation en ligne<sup>5</sup>.

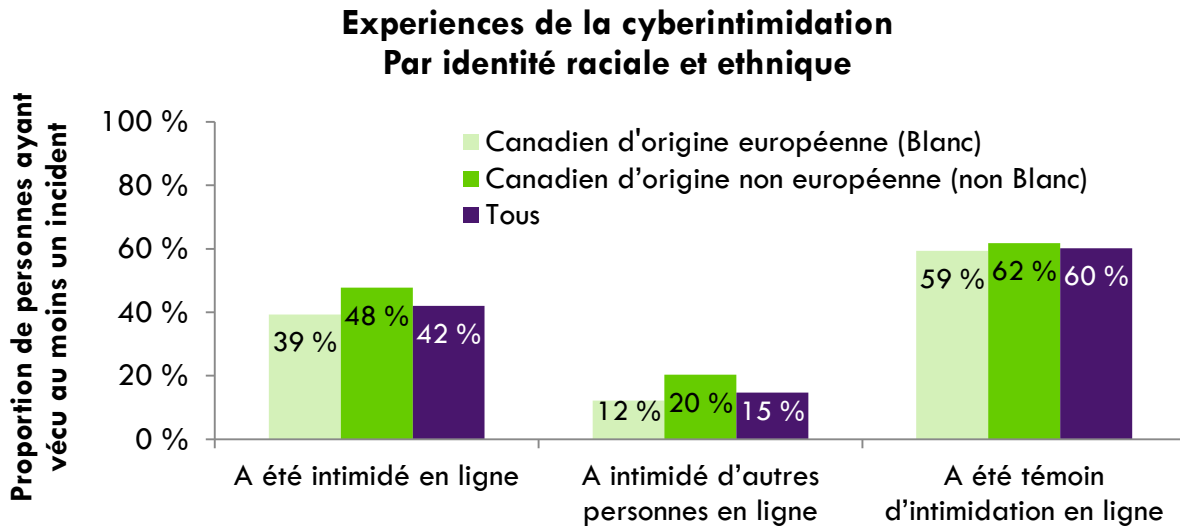


Les garçons étaient plus susceptibles que les filles d'être touchés par la cyberintimidation au cours des quatre semaines précédentes. Ils étaient également plus susceptibles que les filles de dire qu'ils avaient intimidé quelqu'un en ligne au cours des quatre semaines précédentes.

<sup>4</sup>  $\chi^2(1, N = 785) = 4,75, p = 0,032$ .

<sup>5</sup>  $\chi^2(1, N = 794) = 2,98, p = 0,226$ .

Les jeunes qui se sont identifiés comme membre d'une minorité raciale ou ethnique ont signalé des niveaux plus élevés de cyberintimidation en tant que victime<sup>6</sup> et intimidateur<sup>7</sup> au cours des quatre semaines précédentes. Il n'y avait aucune différence raciale quant aux expériences des témoins de cyberintimidation<sup>8</sup>.



Comparativement à leurs pairs qui n'ont pas été intimidés, les jeunes qui avaient été victimes d'intimidation en ligne au moins une fois (42 % de l'échantillon) étaient considérablement plus susceptibles d'intimider les autres en ligne<sup>9</sup>. Cette conclusion était vraie pour les filles et les garçons, et dans tous les groupes d'âge. Alors que 2 % des jeunes n'ayant pas été victimes ont dit qu'ils avaient intimidé d'autres personnes, 32 % des jeunes intimidés ont dit qu'ils avaient intimidé d'autres personnes au moins une fois au cours des quatre semaines précédentes.

<sup>6</sup>  $\chi^2(1, N = 777) = 4,94, p = 0,03$ .

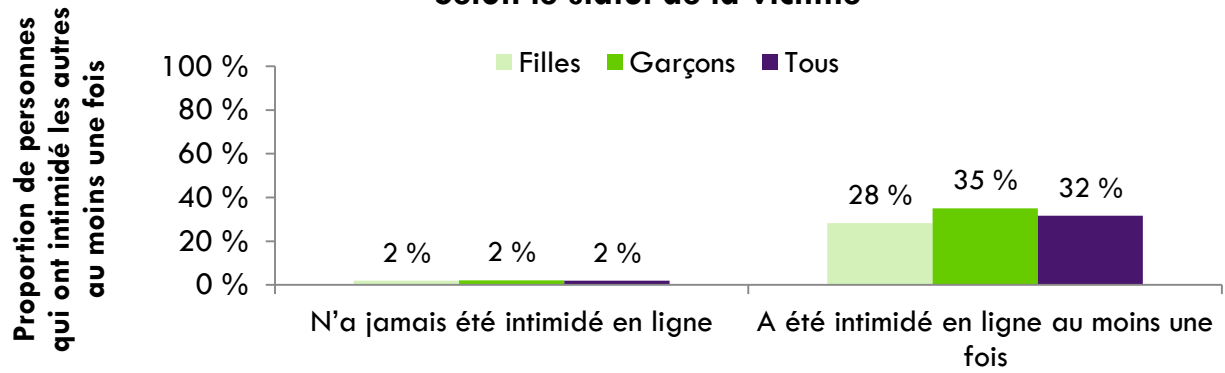
<sup>7</sup>  $\chi^2(1, N = 781) = 8,97, p = 0,003$ .

<sup>8</sup>  $\chi^2(1, N = 777) = 0,39, p = 0,58$ .

<sup>9</sup>  $\chi^2(1, N = 777) = 136,45, p < 0,001$ .



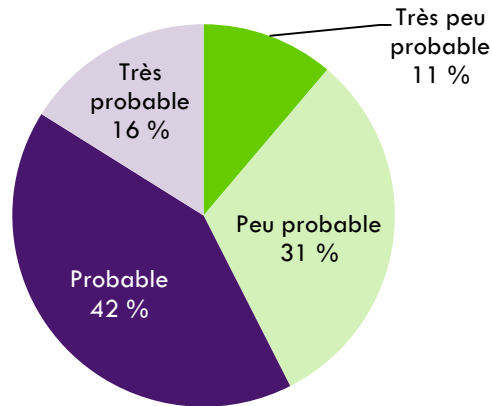
### Expériences de la cyberintimidation (intimidateur) Selon le statut de la victime



### 3. INTERVENTION EN CAS DE CYBERINTIMIDATION

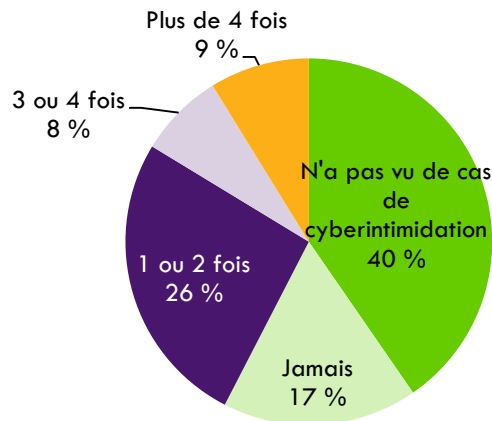
On a demandé aux jeunes dans quelle probabilité ils *interviendraient* s'ils étaient témoins d'un cas de cyberintimidation. Plus de la moitié des jeunes (58 %) ont dit qu'il ferait quelque chose s'ils étaient témoins de contenu offensant en ligne.

#### Probabilité d'intervenir (hypothétique)



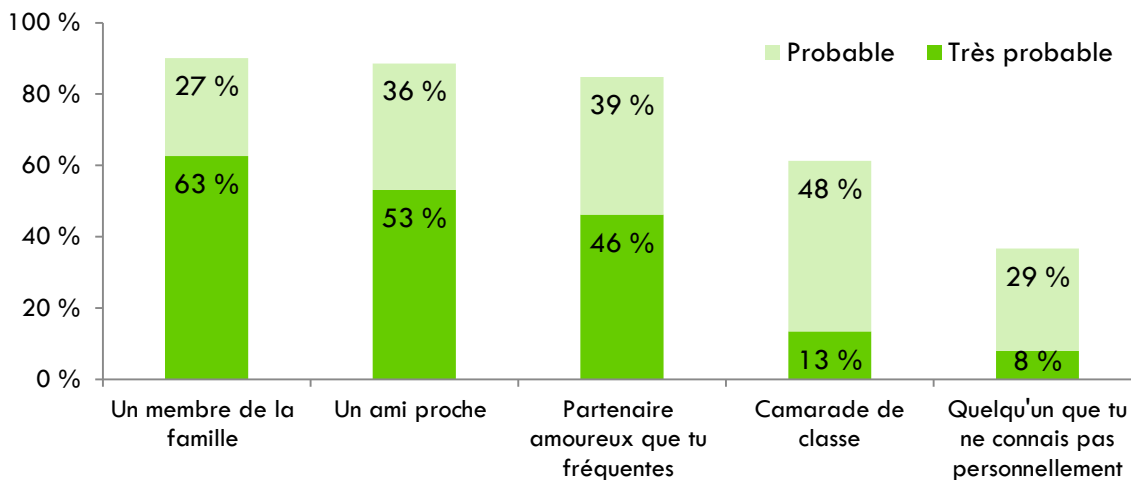
Comme mentionné précédemment, 60 % des jeunes ont dit qu'ils avaient été témoins de cyberintimidation au cours des quatre semaines précédentes. Ces jeunes ont répondu à la question ci-dessus de façon semblable à l'ensemble de l'échantillon : 43 % ont dit qu'ils étaient susceptibles d'intervenir, et 18 % ont dit qu'ils étaient très susceptibles d'intervenir. Conformément à ces conclusions, lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils avaient réellement fait dans un cas de cyberintimidation au cours des quatre semaines précédentes, la majorité des jeunes (71 %) ont dit qu'ils étaient intervenus au moins une fois.

#### Fréquence d'intervention (réelle)



La volonté des participants d'intervenir dans les cas de cyberintimidation dépend de leur relation avec la victime. Quarante-vingt-dix pour cent des jeunes ont dit qu'ils interviendraient si un membre de la famille était victime de cyberintimidation. Quarante-vingt-neuf pour cent interviendrait si la victime était un ami proche, et 84 % le feraient si la victime était un partenaire amoureux. Soixante-deux pour cent d'entre eux ont dit qu'ils interviendraient si la victime était un élève de leur école, alors que seulement 37 % interviendraient pour quelqu'un qu'ils ne connaissent pas personnellement.

### Probabilité d'intervenir si la victime est...



Dans l'ensemble des situations ci-dessus, les filles étaient tout aussi susceptibles que les garçons d'intervenir dans les cas de cyberintimidation<sup>10</sup>. Les jeunes ayant des antécédents comme victimes de cyberintimidation étaient tout aussi susceptibles d'intervenir que les jeunes sans antécédents en la matière<sup>11</sup>. Les jeunes plus âgés n'étaient pas plus susceptibles que les plus jeunes d'intervenir dans les cas de cyberintimidation<sup>12</sup>. Les jeunes Canadiens d'origine européenne (Blancs) étaient légèrement plus susceptibles d'intervenir que les jeunes de minorités raciales ou ethniques<sup>13</sup>.

**Au total, 90 % des jeunes ont dit qu'ils interviendraient si un membre de la famille était la cible de cyberintimidation.**

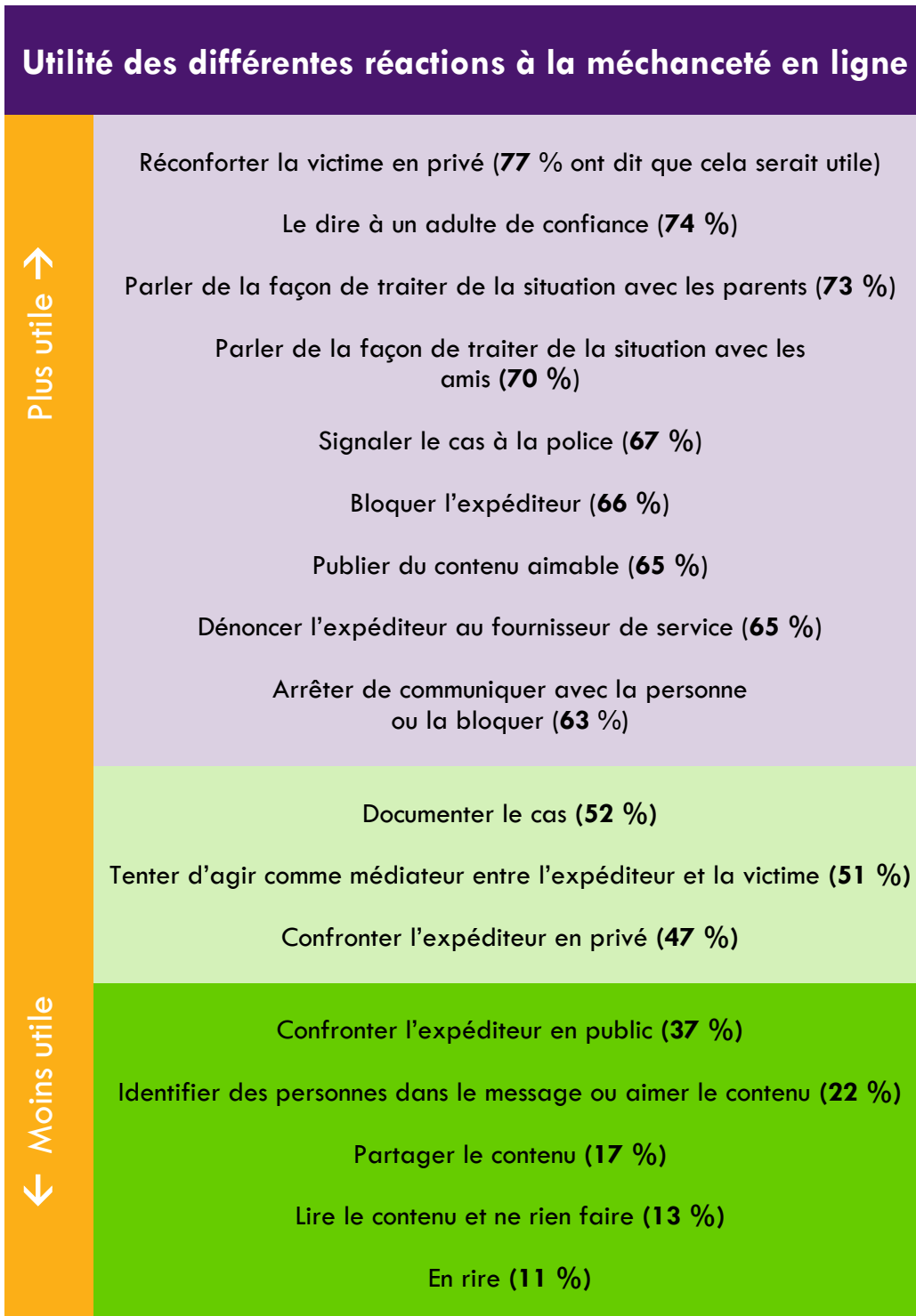
<sup>10</sup>  $t(786) = -1,11, p = 0,27$ .

<sup>11</sup>  $t(786) = -0,72, p = 0,46$ .

<sup>12</sup>  $F(2, 794) = 0,190, p = 0,83$ .

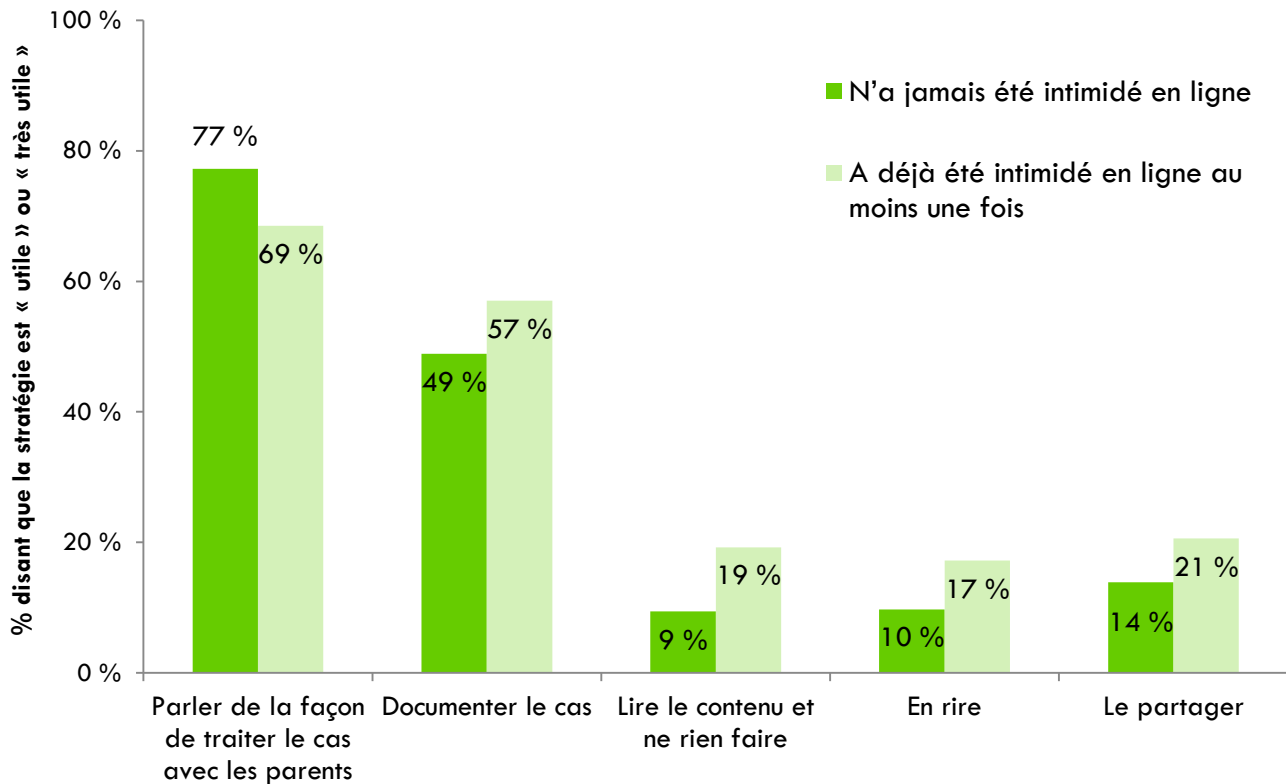
<sup>13</sup>  $t(781) = -2,03, p = 0,04$ .

On a demandé aux jeunes quelles stratégies d'intervention ils croyaient pourraient être utiles pour traiter de la cyberintimidation. La plupart des jeunes estimaient qu'il serait utile de reconforter la victime en privé, alors que de confronter l'expéditeur du message n'était pas estimé être aussi utile. La majorité des jeunes croyaient que de parler à un adulte de confiance, à un parent ou à un ami pourrait être utile.



Des 17 différentes réponses possibles relativement à l'observation (témoin) de cas de cyberintimidation, nous avons comparé les réponses des jeunes qui avaient été touchés par la cyberintimidation au cours des quatre semaines précédentes avec les réponses des jeunes qui n'avaient pas été touchés par la cyberintimidation. Pour 12 des réponses, il n'y avait aucune différence dans l'utilité perçue, que les jeunes aient été ciblés ou non. Pour 5 des réponses (ci-après), des différences importantes ont été observées. Les jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation étaient moins susceptibles de trouver utile le fait de parler de la cyberintimidation avec leurs parents<sup>14</sup>. Ils étaient plus susceptibles de documenter le cas de cyberintimidation<sup>15</sup>, ainsi que de choisir des stratégies moins productives comme ne rien faire<sup>16</sup>, en rire<sup>17</sup>, ou partager le contenu<sup>18</sup>.

### Utilité perçue des différentes réponses à la cyberintimidation



<sup>14</sup>  $\chi^2(1, N = 788) = 7,49, p = 0,007$ .

<sup>15</sup>  $\chi^2(1, N = 788) = 5,03, p = 0,025$ .

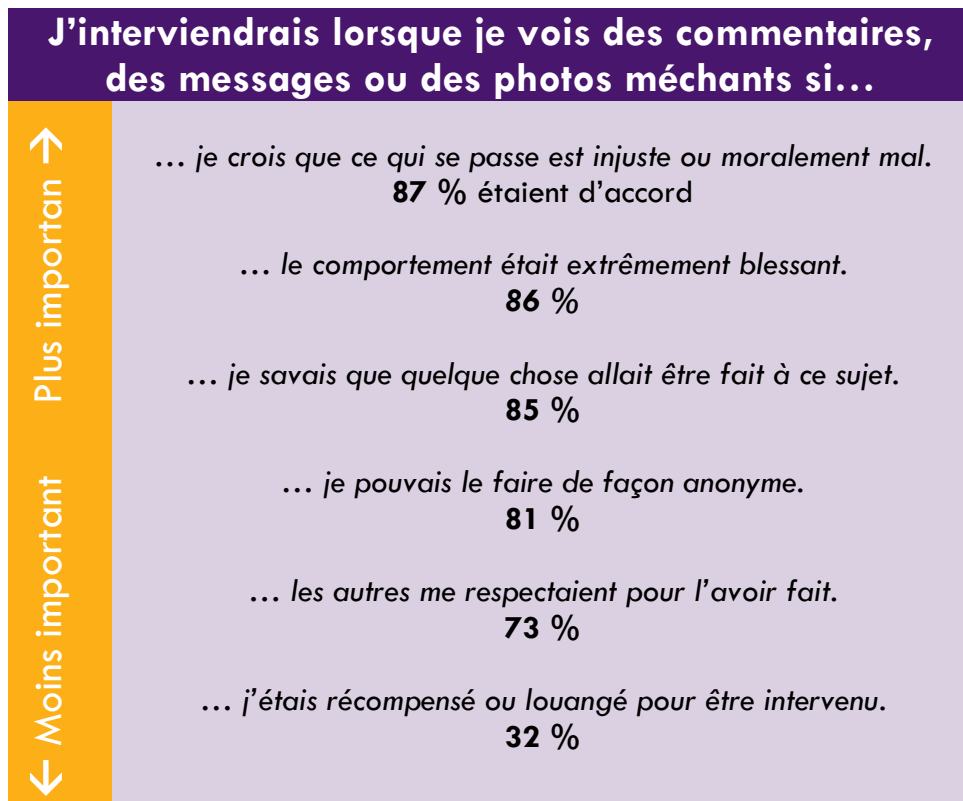
<sup>16</sup>  $\chi^2(1, N = 779) = 15,70, p < 0,001$ .

<sup>17</sup>  $\chi^2(1, N = 787) = 9,57, p = 0,002$ .

<sup>18</sup>  $\chi^2(1, N = 786) = 6,22, p = 0,015$ .

## 4. MOTIVATION ET OBSTACLES À L'INTERVENTION

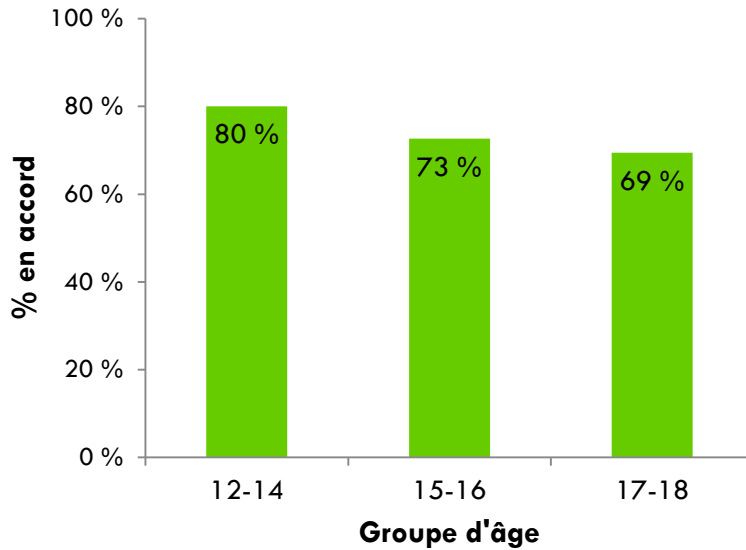
On a posé aux jeunes des questions sur les facteurs qui augmenteraient la probabilité qu'ils interviennent dans des cas de cyberintimidation. Les facteurs les plus importants étaient relatifs au contenu : ils seraient motivés à faire quelque chose si la cyberintimidation était clairement mal ou blessante. Il était également important pour eux de savoir que des mesures seraient prises à la suite de leur intervention (qu'elle ferait une différence) et qu'ils pouvaient le faire de façon anonyme. Bien que le respect des autres relativement à leur intervention soit important, les récompenses ou les louanges n'étaient pas jugées comme importantes pour la plupart des jeunes.



Être respecté pour être intervenu était important pour la plupart des jeunes. Cependant, ils estiment qu'ils n'ont pas besoin de récompenses concrètes ou de louanges pour intervenir.

Être respecté pour être intervenu était particulièrement important pour les plus jeunes répondants<sup>19</sup>. Les jeunes plus vieux étaient plus intrinsèquement motivés à intervenir dans les cas de cyberintimidation. Il n'y avait aucune différence quant à la race ou au sexe<sup>20</sup>.

### Importance du respect relativement aux interventions dans le cas de cyberintimidation



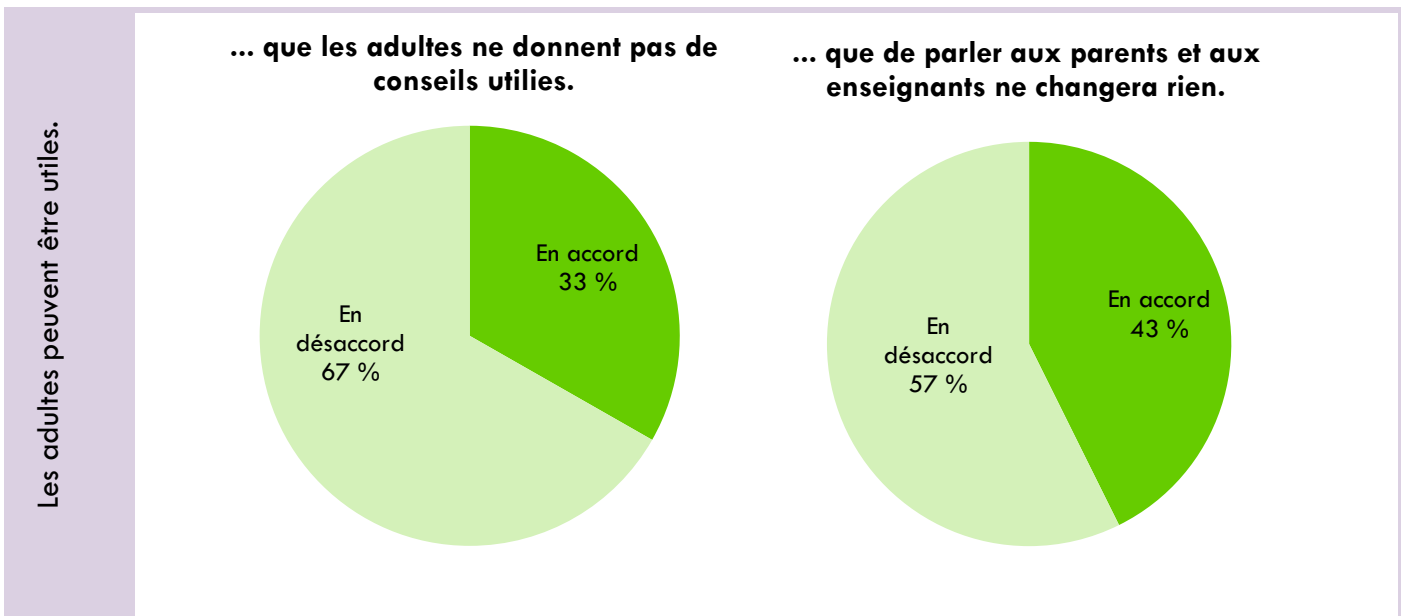
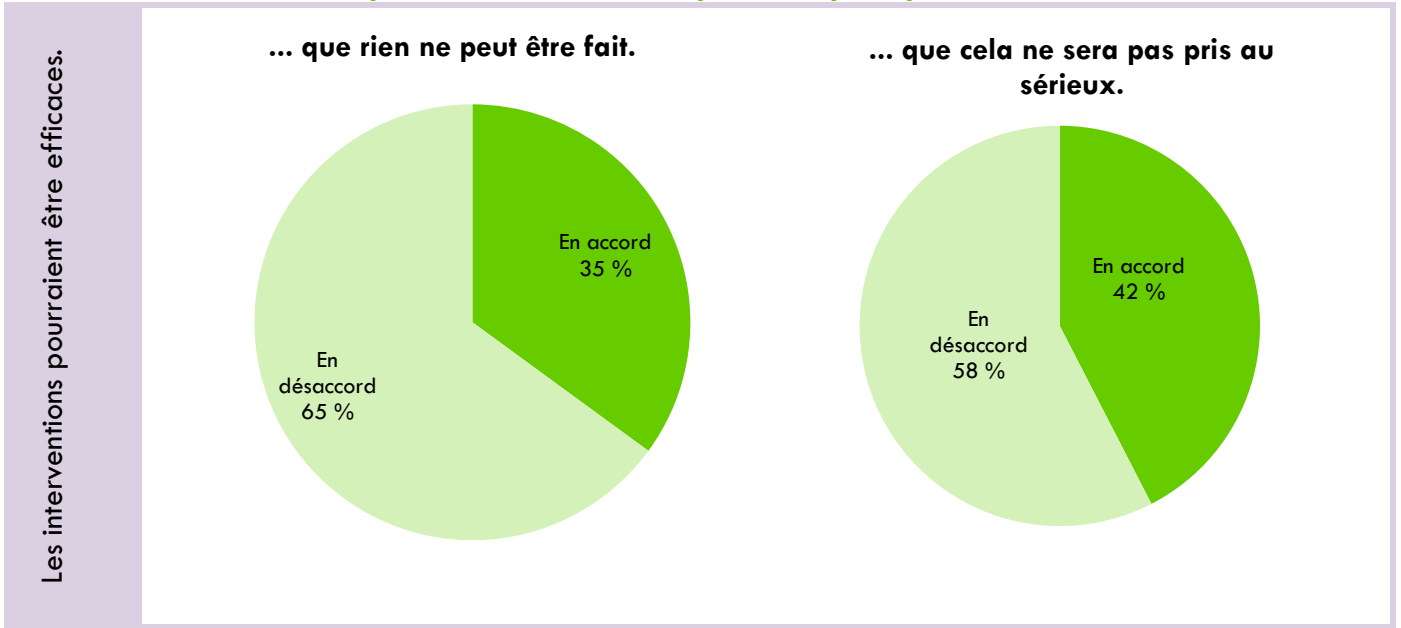
Être respecté pour intervenir est plus important pour les plus jeunes que les jeunes plus âgés.

<sup>19</sup>  $\chi^2(1, N = 794) = 8,36$   $p = 0,015$ .

<sup>20</sup> Les deux  $p > 0,05$ .

On a demandé aux jeunes s'ils étaient en accord ou en désaccord avec un certain nombre de déclarations sur les obstacles aux interventions. La plupart des jeunes croient que quelque chose peut être fait en réponse à la cyberintimidation. Cependant, ils ne sont pas entièrement convaincus que leurs préoccupations seront prises au sérieux ou que les adultes seront utiles. Ils ont peur que le fait d'intervenir empire les choses pour la victime ou fasse d'eux des victimes.

***Je n'interviens pas quand je vois des commentaires, des messages ou des photos méchants parce que je crois...***

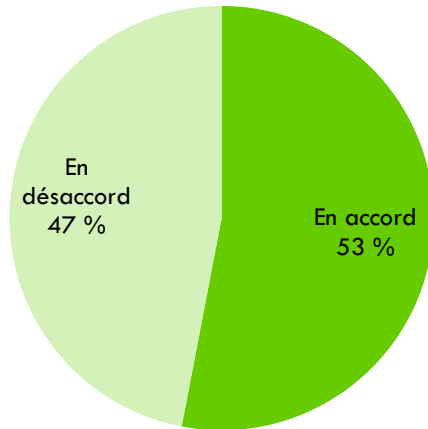




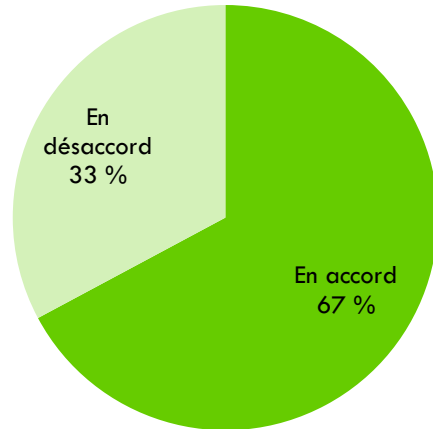
**Je n'interviens pas quand je vois des commentaires, des messages ou des photos méchants parce que je crois...**

Les interventions pourraient empirer les choses.

**... que cela empire les choses pour la victime.**

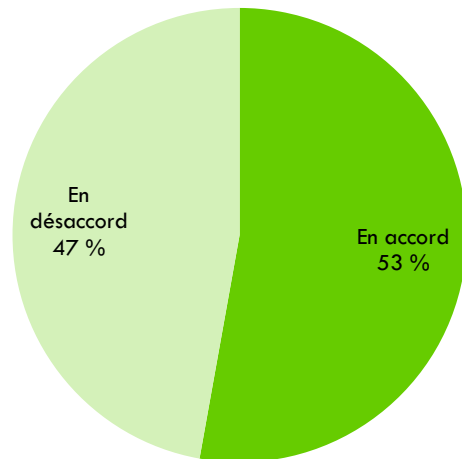


**... que cela pourrait faire de moi une cible.**

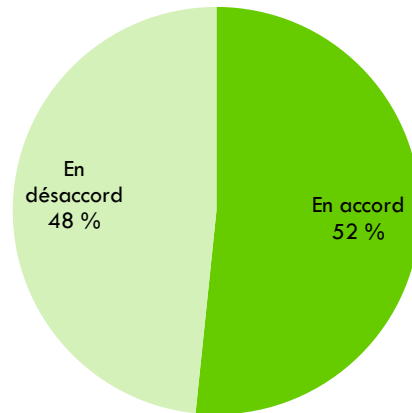


Ce n'est pas vraiment mon rôle d'intervenir.

**... cela ne me concerne pas.**



**... je ne sais pas s'il s'agit d'une situation dramatique ou d'intimidation.**



Les jeunes ne sont pas entièrement convaincus que leurs préoccupations au sujet de la cyberintimidation seront prises au sérieux ou que les adultes seront utiles. Ils ont peur que le fait d'intervenir empire les choses pour la victime ou fasse d'eux une cible. Ils ne sont pas toujours certains que ce soit leur rôle d'intervenir.

Les jeunes qui ont été intimidés en ligne au cours des quatre semaines précédentes étaient plus susceptibles que leurs pairs non victimes de croire qu'il y aurait des conséquences à la suite de leur intervention. (Il n'y avait aucune différence quant au sexe ou à la race dans les réponses à ces questions<sup>21</sup>.) Les jeunes qui avaient été intimidés en ligne étaient plus susceptibles que leurs pairs non intimidés d'exprimer les raisons suivantes pour leur non-intervention<sup>22</sup>.

***Je n'interviens pas quand je vois des commentaires, des messages ou des photos méchants parce que je crois...***

- N'a jamais été intimidé en ligne
- A déjà été intimidé en ligne au moins une fois

Que rien ne peut être fait **32 %** et **39 %**

Que d'en parler à des amis m'isolera. **29 %** et **43 %**

Que d'en parler aux parents ou aux enseignants ne changera rien. **34 %** et **54 %**

Que les adultes ne donnent pas de conseils utiles. **25 %** et **44 %**

Que les conseils des adultes ne feront qu'augmenter mon isolement **26 %** et **45 %**

Qu'on ne me prendra pas au sérieux de toute façon. **37 %** et **50 %**

Que mes amis pourraient voir ce que j'ai fait si j'interviens. **38 %** et **54 %**

Que je ne peux pas dire s'il s'agit d'une situation dramatique ou d'intimidation **48 %** et **56 %**

Que la victime le méritait **10 %** et **26 %**

Que cela empirerait les choses pour la victime. **49 %** et **59 %**

<sup>21</sup> Tous  $p > 0,05$ .

<sup>22</sup> Tous  $p < 0,05$ .

## MESSAGES CLÉS ET RÉPERCUSSIONS

- La cyberintimidation et la victimisation sont une question de santé publique. Au cours des quatre semaines précédant le sondage, 42 % des jeunes ont dit qu'ils avaient été victimes d'intimidation en ligne et 60 % ont dit avoir été témoins de cyberintimidation. Les garçons étaient plus susceptibles d'être touchés par la cyberintimidation et d'avoir intimidé d'autres personnes en ligne. Les jeunes plus âgés étaient plus susceptibles d'être touchés par la cyberintimidation comparativement aux jeunes moins âgés. Ces jeunes qui sont victimisés en ligne sont également plus susceptibles d'intimider en ligne.

Étant donné les conséquences associées au fait d'intimider en ligne ou d'être victime ou d'être témoin de cyberintimidation, nous devons fournir aux jeunes les connaissances nécessaires pour naviguer les relations en ligne d'une façon sécuritaire et respectueuse. Les relations en ligne sont compliquées par l'absence d'indices non verbaux et émotifs. Les jeunes ont besoin de soutien dans leurs relations pour négocier ces interactions sociales. Cette éducation universelle et ce soutien doivent commencer tôt et se poursuivre de l'école primaire au secondaire.

- Soixante et onze pour cent de ceux qui ont été témoins de cyberintimidation ont fait quelque chose pour intervenir au moins une fois. Ni le sexe ni l'âge n'ont fait une différence dans la volonté d'intervenir. La volonté des jeunes d'intervenir dans les cas de cyberintimidation dépend de leur relation avec la victime : 90 % des jeunes ont dit qu'ils interviendraient si un membre de la famille était victime de cyberintimidation alors que seulement 37 % d'entre eux interviendraient pour quelqu'un qu'ils ne connaissent pas personnellement. Les jeunes sont très protecteurs de la famille.

Les jeunes *traitent* des commentaires et des messages méchants en ligne et interviennent. Cependant, ils sont plus susceptibles d'intervenir s'il s'agit de quelqu'un avec qui ils ont des relations proches (p. ex. famille, ami proche, partenaire amoureux) que s'il s'agit de quelqu'un de qui ils ne sont pas proches (p. ex. camarade de classe, quelqu'un qu'ils ne connaissent pas). Se sentir en sécurité et être respecté sont des droits humains fondamentaux auxquels tous ont droit. Développer de l'empathie pour les autres, surtout ceux qui pourraient être vulnérables, et l'intégrité de défendre ses droits pour tous, peut être une partie cruciale d'une éducation bien nécessaire pour les jeunes et les adultes.

- On a demandé aux jeunes de classer 17 stratégies d'intervention pour traiter de la cyberintimidation. La plupart des jeunes estimaient qu'il serait utile de reconforter la victime en privé, de le dire à un adulte de confiance, et de parler de la façon de traiter du problème avec les parents ou les amis. Les stratégies les moins utiles seraient de lire le contenu et de rien faire ou d'en rire.

La majorité des jeunes estimaient que ces solutions seraient utiles pour traiter de la méchanceté en ligne (reconforter la victime en privé, le dire à un adulte, en parler avec les amis ou la famille).

Ces solutions positives peuvent faire une différence. Pour être efficaces, les amis et les familles doivent avoir les connaissances, les compétences et les capacités d'être un soutien efficace. Le parent ou les autres adultes de confiance doivent être informés de la façon de créer efficacement une relation où les jeunes peuvent parler de ce qui se passe et appuyer les jeunes en ligne dans les cas de méchanceté. Les autres bonnes nouvelles : la majorité des jeunes reconnaissent des stratégies problématiques (confronter l'expéditeur, identifier ou partager le contenu, en rire). Mais il y avait tout de même un nombre important de jeunes qui adoptaient ces stratégies. Ces résultats suggèrent que les élèves ont toujours besoin d'outils et de stratégies précis et d'éducation connexe sur la façon de défendre et de soutenir efficacement ceux qui sont victimes de cyberintimidation. En plus d'aider les jeunes à établir des relations avec les adultes lorsque du contenu méchant est diffusé en ligne, l'éducation doit porter sur les stratégies qui fonctionnent et celles qui empirent le problème. Un résultat inquiétant : les jeunes qui avaient été touchés par la cyberintimidation étaient moins susceptibles de croire que de parler de la façon de traiter de la situation avec les enseignants et les parents serait utile et plus susceptibles d'adopter des stratégies nocives comme ne rien faire, en rire ou partager le contenu. Les jeunes qui sont victimisés ont besoin d'un soutien et d'une surveillance continue, bien après l'incident. Les effets du stress d'être intimidé en ligne sont de longue durée et l'intervenant doit s'assurer qu'il existe un soutien continu (surveillance continue d'adultes bienveillants et plein de sollicitude, efforts accrus pour s'assurer qu'il existe des occasions sociales de réussite, et surveillance du stress et de l'anxiété) pour ces personnes.

- On a posé des questions aux jeunes sur les facteurs qui augmenteraient la probabilité qu'ils interviennent dans les cas de cyberintimidation. Les facteurs les plus importants étaient relatifs au contenu. Ils seraient motivés à faire quelque chose si la cyberintimidation était clairement mal ou blessante. Il était également important qu'ils sachent que des mesures seraient prises à la suite de leur intervention (qu'elle ferait réellement une différence) et qu'ils pourraient le faire de façon anonyme. Les récompenses ou les louanges à la suite d'une intervention n'étaient pas jugées importantes pour la plupart des jeunes.

Les jeunes sont motivés à intervenir lorsqu'ils estiment que le comportement est une transgression morale et croient que leurs efforts d'intervention feront une différence. Ensemble, ces conclusions soulignent qu'un élément clé de la prévention est d'aider les jeunes à cerner l'impact sur les jeunes qui sont victimisés et que le comportement intimidant est injuste ou une violation de leurs droits humains d'être en sécurité. L'accent sur les relations respectueuses pour prévenir l'intimidation converge avec l'accent mis sur les relations respectueuses des droits dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Les relations qui empêchent l'intimidation sont des relations respectueuses des droits. Dans ce type de relations, les jeunes sont habilités à faire partie des solutions. Cette solution souligne également que les jeunes sont motivés à intervenir s'ils croient qu'ils peuvent faire une différence et que les autres les respecteront. Les efforts de prévention et d'intervention consistent à travailler avec le groupe de pairs à établir ou à appuyer la normalisation sociale de la défense des autres et à s'assurer que leur droit d'être en sécurité est respecté. Les jeunes

doivent être habilités grâce à du soutien et à des stratégies et mener les efforts de prévention de l'intimidation. Le fait de créer un climat qui favorise le respect pour avoir défendu les autres augmentera l'engagement des jeunes et leur intervention. Ainsi, la création active d'une norme de respect pour avoir défendu les droits d'autres personnes diminuera l'intimidation. Il est particulièrement important d'encourager les pairs à défendre les jeunes vulnérables (ceux victimes de cyberintimidation antérieurement) et les jeunes des minorités. Peu de jeunes exigent des récompenses pour leur intervention : ils veulent le respect des autres, ils veulent être respectés.

- On a demandé aux jeunes s'ils étaient en accord ou en désaccord avec de nombreuses déclarations sur les obstacles à l'intervention. La plupart des jeunes croyaient que quelque chose pouvait être fait pour répondre à la cyberintimidation. Cependant, ils n'étaient pas entièrement convaincus que leurs préoccupations seraient prises au sérieux ou que les adultes seraient utiles. Ils s'inquiétaient que leur intervention empire les choses pour la victime ou fasse d'eux des cibles.

Les jeunes sont réticents à travailler avec les adultes pour traiter de la cyberintimidation puisqu'ils estiment que les adultes ne seront pas en mesure d'améliorer les choses et qu'ils n'ont aucun conseil utile à donner. Ces conclusions sont inquiétantes puisqu'elles suggèrent que les adultes doivent devenir encore plus efficaces pour appuyer les jeunes qui désirent traiter du problème. Les adultes pourraient nécessiter de l'éducation sur les stratégies efficaces pour traiter de la cyberintimidation, la façon d'appuyer les jeunes qui sont touchés par le problème, la façon de surveiller et de faire un suivi auprès de jeunes pour s'assurer que la cyberintimidation ne se produit plus, et la façon de surveiller efficacement les interactions sociales des jeunes. De plus, les écoles doivent établir des systèmes de signalement transparents pour signaler toutes les formes d'intimidation. Les jeunes s'inquiètent du fait que leur intervention aura un effet négatif sur leur statut social. Les jeunes ont peur de devenir la prochaine cible et cette préoccupation est bien fondée selon la recherche. Il est crucial pour les stratégies de prévention de reconnaître cette préoccupation. Une composante cruciale des stratégies de prévention est de traiter des normes des groupes de pairs en déterminant l'injustice du comportement et d'aider les jeunes à développer une culture des pairs qui célèbre et renforce la défense des droits des autres d'être en sécurité et d'avoir des relations respectueuses. Les jeunes doivent non seulement être habilités à traiter du problème, mais ils doivent également s'immerger dans une culture des pairs qui célèbre et appuie les relations respectueuses des droits. Les adultes peuvent favoriser ces normes des groupes de pairs dans leurs interactions et dans le cadre de leur engagement programmatique.

- Les jeunes qui avaient été intimidés en ligne au cours des quatre semaines précédant le sondage étaient plus susceptibles que leurs pairs non intimidés de croire qu'il y aurait des conséquences négatives liées aux interventions.

Certains des jeunes les plus vulnérables, ceux qui ont déjà été intimidés en ligne, étaient moins susceptibles que ceux qui n'ont pas été intimidés de chercher à obtenir du soutien des amis ou des

adultes au cours d'un épisode d'intimidation. Ils étaient plus susceptibles de dire qu'ils l'avaient mérité, de signaler un sentiment d'incapacité, et que cela ne ferait pas de différence. Ce thème voulant que les jeunes les plus vulnérables soient moins motivés et autocritiques est préoccupant : ceux qui nécessitent le plus d'aide ou qui sont le plus à risque de problèmes à long terme associés à la cyberintimidation sont les moins susceptibles de chercher du soutien ou de croire que le soutien est efficace. Il s'agit d'un problème important qui nécessite que les adultes aient les connaissances nécessaires pour déterminer à quel moment les jeunes sont victimes de cyberintimidation, disposent des connaissances et des stratégies nécessaires pour les appuyer efficacement, soient en mesure de changer les normes des pairs pour appuyer les jeunes vulnérables, et soient en mesure de s'assurer qu'ils sont en sécurité. Il est également préoccupant de savoir qu'ils estiment que le soutien ne sera pas vraiment utile. Dans un sens, il s'agit d'un appel à l'action pour les adultes et les pairs : ils doivent être plus efficaces dans leur soutien des jeunes.

Bien qu'il y ait de nombreuses conclusions positives, les résultats concernent également un appel à l'action chez les adultes. La cyberintimidation demeure un problème important et trop de jeunes sont touchés. Les messages sont clairs.

- 1) Les jeunes doivent être habilités et participer entièrement à la prévention et à l'intervention en matière de cyberintimidation. Ils nécessitent une éducation précise sur les stratégies efficaces et la façon de s'appuyer les uns les autres pour traiter de la cyberintimidation.
- 2) Les adultes doivent être plus actifs : ils doivent habiliter les jeunes à traiter de ce problème en éliminant les obstacles perçus et en augmentant la motivation à intervenir. Les éducateurs doivent également établir des systèmes de signalement efficaces et transparents pour les jeunes. Les parents doivent créer une relation dans laquelle les jeunes peuvent signaler les cas de cyberintimidation, et les parents doivent surveiller continuellement et leur poser des questions pour s'assurer que le problème a pris fin et également pour leur faire comprendre qu'ils sont préoccupés et collaboreront avec eux pour trouver une solution efficace.
- 3) La création de relations saines et de relations qui respectent la diversité permettra de s'assurer que les droits de tous les jeunes sont respectés et activement soutenus.